



1. Règles dans la cour d'école

Sécurité et comportement :

- Durant le temps scolaire, je respecte les limites de la cour et ne quitte pas le périmètre sans autorisation.
- Je joue de manière respectueuse, sans violence verbale et/ou physique.
- Les jeux de lancer (boules de neige, ballons) sont autorisés uniquement dans les zones désignées.
- L'usage d'appareils électroniques (téléphones, montres connectées, etc.) est interdit.

Utilisation des installations et du matériel :

- J'utilise les équipements de jeu avec précaution et en respectant les autres.
- Je partage les installations et attends mon tour si nécessaire.
- Je m'engage à respecter le système de location des jeux de récréation, à prendre soin du matériel emprunté et à le rapporter en bon état après utilisation.

Propreté et environnement :

- Je jette mes déchets dans les poubelles prévues à cet effet.
- Je participe au ramassage des déchets selon le planning de la semaine.
- Je respecte la nature et les aménagements de la cour.

Moyens de locomotion :

- Je n'utilise pas de vélo, trottinette ou autre engin à roulettes dans la cour.
- Je gare mon moyen de transport à l'endroit prévu.
- En cas de perte, de dégâts ou de vol, l'école décline toute responsabilité.



2. Règles à l'intérieur du bâtiment

Déplacements et comportement :

- Je me déplace en marchant et en silence dans les couloirs et les escaliers.
- Je respecte les espaces communs et le travail des autres.
- Aux toilettes, je veille à laisser l'endroit aussi propre que je l'ai trouvé.

Tenue vestimentaire et hygiène :

- Je porte une tenue propre et adaptée à l'école.
- Je retire ma casquette, mon chapeau, mon bonnet à l'intérieur de la classe.
- Je porte des chaussons dans les salles de classe pour des raisons d'hygiène et de sécurité.
- Je me change pour les cours de gymnastique et je prends une douche après l'activité physique, si possible.

Nourriture et boissons :

- Je mange et bois uniquement dans les espaces autorisés.

Objets personnels :

- Je n'apporte pas d'objets personnels qui ne sont pas nécessaires pour l'école.
- Les jouets et appareils électroniques (téléphones, montres connectées, etc.) sont éteints et rangés dans le sac pendant le temps scolaire ou dans un bac dédié.
- En cas de non-respect, l'objet peut être confisqué et remis aux parents.



3. Règles au sein de la classe

Comportement et respect :

- Je suis ponctuel et prêt à travailler à chaque début de cours.
- Je salue poliment les adultes et mes camarades.
- Je lève la main pour prendre la parole et j'attends d'y être autorisé.
- Je respecte les consignes données par les adultes.

Matériel et travail :

- Je prends soin du matériel scolaire mis à ma disposition.
- Je remplace ou répare le matériel détérioré ou perdu.
- Je fais mes devoirs consciencieusement et les rends dans les délais.

Environnement de travail :

- Je participe au maintien de la propreté et de l'ordre dans la classe.
- Je respecte le calme nécessaire au bon déroulement des cours.
- Je respecte rigoureusement le système de discipline utilisé en classe.



Conséquences en cas de non-respect :

- Discussion avec l'enseignant et/ou la TSS.
- Excuses verbales ou écrites.
- Entretien téléphonique avec les parents.
- Travail de réflexion ou de réparation.
- Entretien en présentiel avec la direction et les parents.
- Retenue ou exclusion temporaire.
 - RLS Art. 68 / LS Art. 39